

LORETTE Distribution

Société Anonyme au capital de 37.000 €

531 758 068 RCS PARIS

15 rue de Douai 75009 Paris

Tél. : + 33 (0)1 48 78 21 16

Email : contact@lorettedistribution.com

Site : www.lorettedistribution.com

DOSSIER DE SOUSCRIPTION

Le Bulletin de souscription

- Le bulletin de souscription d'actions (document 1) pourra être signé à compter de la date d'obtention du visa de l'AMF et jusqu'au 21 septembre 2011.

L'autorité des marchés financiers a apposé le visa n°11-190 en date du 27 mai 2011 sur un prospectus présentant cette opération. Le prospectus peut être reçu par simple demande adressée à LORETTE DISTRIBUTION – 15 rue de Douai 75009 Paris, sur le site internet <http://www.lorettedistribution.com> ou sur le site de l'AMF (<http://amf-france.org>).

Vous êtes invités à lire ce prospectus et notamment la rubrique « facteurs de risques » que vous trouverez à la section 6.

COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

- 1 Bulletin de souscription d'actions

*Le dossier de souscription dûment complété
devra être accompagné de :*

- ↔ un chèque correspondant à votre souscription à l'ordre de "LORETTE Distribution"

Veuillez envoyer l'ensemble des
documents ci-contre à :

BRED BANQUE POPULAIRE
PARIS PORTE D'AUTEUIL
ISF LORETTE Distribution
105 boulevard de Montmorency
75016 Paris

EXEMPLAIRE DESTINÉ À LA SOCIÉTÉ

Je, soussigné (*Nom, Nom de jeune fille, Prénoms*)

Né(e) le : à

Demeurant

- Déclare être assujetti à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.
- Déclare souscrire actions nouvelles de la société LORETTE Distribution, au **prix unitaire de un euro et cinq cents**, soit un montant total de × **1,05** = euros.
- A l'appui de cette souscription, je verse par **chèque n°** de la banque émis à l'ordre de **LORETTE Distribution**, la somme de euros correspondant à la libération de la totalité du montant des titres souscrits.
- Je demande l'inscription de ces titres dans les registres de la Société :
 - en nominatif pur en nominatif administré - Code Euroclear de la banque ou du teneur du compte-titres / **Joindre obligatoirement un RIB du compte-titres**
- Je conditionne l'exercice des actions à l'envoi de la notification qui me sera faite, par courrier électronique à l'adresse suivante@....., de l'agrément du conseil d'administration de l'intention d'acquisition de mes actions.

Le conseil d'administration statuera sur l'agrément de l'intention d'acquisition de mes actions, après s'être assuré au préalable que la valorisation du nombre d'intentions d'acquisition des actions est égale ou supérieure à 1.875.000 € en nominal. Si la valorisation du nombre d'intentions d'acquisition est inférieur à 1.875.000 € en nominal, la Société renoncera à l'opération et refusera d'agréer les souscripteurs.

- Je reconnais :
 - avoir pris connaissance et accepté les conditions d'émission décrites dans le résumé du Prospectus ;
 - avoir pris connaissance de la plaquette commerciale de la société Lorette Distribution et du prospectus d'information visé par l'AMF sous le numéro 11-190 ainsi que des principaux facteurs de risques mentionnés à la section 6 du Prospectus relatifs aux risques élevés de perte en capital, à l'absence de liquidité des titres acquis et à la requalification fiscale de l'opération pouvant entraîner un risque de remise en cause de l'avantage fiscal ;
 - qu'il m'appartient de vérifier, en fonction de ma situation personnelle et avec mes propres conseils, les conditions pour bénéficier des avantages fiscaux liés à la présente souscription ;
 - être informé(e) de la réduction d'ISF dans la limite annuelle globale de 45.000 € applicable au montant total des investissements éligibles au dispositif ISF au cours d'une même période.
- J'accepte de recevoir les convocations aux assemblées générales par e-mail en lieu et place d'un envoi postal.

Fait à

Le

**Signature précédée de la mention : "Bon pour souscription formelle et irrévocable de [en lettres] actions".*

En deux exemplaires dont un est resté en possession du souscripteur.

ATTENTION :

LORETTE Distribution réalisera des investissements à risque sans qu'aucune garantie de capital ne soit prévue à l'échéance.

AVERTISSEMENT : Pour bénéficier définitivement de l'avantage fiscal, vous devrez conserver vos actions de la société LORETTE Distribution (la " Société ") jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant celle de la souscription, soit le 31 décembre 2016. Cette opération d'offre au public de titres est destinée aux personnes physiques redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune. L'avantage fiscal prévu à l'article 885-0 V bis du code général des impôts ne s'applique pas aux titres figurant dans un plan d'épargne en actions ou dans un plan d'épargne salariale.

EXEMPLAIRE CONSERVÉ PAR LE CLIENT

Je, soussigné (*Nom, Nom de jeune fille, Prénoms*)

Né(e) le : à

Demeurant

- Déclare être assujetti à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.
- Déclare souscrire actions nouvelles de la société LORETTE Distribution, au **prix unitaire de un euro et cinq cents**, soit un montant total de × **1,05** = euros.
- A l'appui de cette souscription, je verse par **chèque n°** de la banque émis à l'ordre de **LORETTE Distribution**, la somme de euros correspondant à la libération de la totalité du montant des titres souscrits.
- Je demande l'inscription de ces titres dans les registres de la Société :
 - en nominatif pur en nominatif administré - Code Euroclear de la banque ou du teneur du compte-titres / **Joindre obligatoirement un RIB du compte-titres**
- Je conditionne l'exercice des actions à l'envoi de la notification qui me sera faite, par courrier électronique à l'adresse suivante@....., de l'agrément du conseil d'administration de l'intention d'acquisition de mes actions.

Le conseil d'administration statuera sur l'agrément de l'intention d'acquisition de mes actions, après s'être assuré au préalable que la valorisation du nombre d'intentions d'acquisition des actions est égale ou supérieure à 1.875.000 € en nominal. Si la valorisation du nombre d'intentions d'acquisition est inférieur à 1.875.000 € en nominal, la Société renoncera à l'opération et refusera d'agréer les souscripteurs.

- Je reconnais :
 - avoir pris connaissance et accepté les conditions d'émission décrites dans le résumé du Prospectus ;
 - avoir pris connaissance de la plaquette commerciale de la société Lorette Distribution et du prospectus d'information visé par l'AMF sous le numéro 11-190 ainsi que des principaux facteurs de risques mentionnés à la section 6 du Prospectus relatifs aux risques élevés de perte en capital, à l'absence de liquidité des titres acquis et à la requalification fiscale de l'opération pouvant entraîner un risque de remise en cause de l'avantage fiscal ;
 - qu'il m'appartient de vérifier, en fonction de ma situation personnelle et avec mes propres conseils, les conditions pour bénéficier des avantages fiscaux liés à la présente souscription ;
 - être informé(e) de la réduction d'ISF dans la limite annuelle globale de 45.000 € applicable au montant total des investissements éligibles au dispositif ISF au cours d'une même période.
- J'accepte de recevoir les convocations aux assemblées générales par e-mail en lieu et place d'un envoi postal.

Fait à

Le

**Signature précédée de la mention : "Bon pour souscription formelle et irrévocable de [en lettres] actions".*

En deux exemplaires dont un est resté en possession du souscripteur.

ATTENTION :

LORETTE Distribution réalisera des investissements à risque sans qu'aucune garantie de capital ne soit prévue à l'échéance.

AVERTISSEMENT : Pour bénéficier définitivement de l'avantage fiscal, vous devrez conserver vos actions de la société LORETTE Distribution (la " Société ") jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant celle de la souscription, soit le 31 décembre 2016. Cette opération d'offre au public de titres est destinée aux personnes physiques redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune. L'avantage fiscal prévu à l'article 885-0 V bis du code général des impôts ne s'applique pas aux titres figurant dans un plan d'épargne en actions ou dans un plan d'épargne salariale.